

VERS LA MAÎTRISE

Étudier à l'Université de Montréal

En décembre 2008, l'École de réadaptation de l'Université de Montréal, qui accueille 120 nouveaux étudiants chaque année, a produit les premiers diplômés de son nouveau programme de maîtrise en ergothérapie. Les 37 nouveaux diplômés, soit plus du tiers de la cohorte de la promotion 2008, ont profité d'un programme de transition spécialement conçu pour eux.

Ce programme transitoire, qui s'adresse uniquement aux étudiants de troisième année de 2008 et à ceux de 2009, permet à une quarantaine d'étudiants qui ont accumulé 90 des 110 crédits que comptait l'ancien baccalauréat d'accéder plus rapidement à la maîtrise. « En décembre 2009, on aura diplômé autour de 76 étudiants avec une maîtrise, nous assure Julie Gosselin, directrice du programme et professeure titulaire. Le programme de transition nous permet d'étaler notre diplomation pour ne pas arriver avec une absence de diplomation durant deux ans. » En effet, la direction



a tenu compte de la pénurie de main-d'œuvre en ergothérapie et de l'inquiétude du gouvernement quant à une interruption du flux de nouveaux diplômés.

Les autres étudiants de chacune des deux cohortes devront accumuler 110 crédits

pour obtenir leur baccalauréat. Ils pourront aussi, dès l'obtention de leur diplôme, demander leur permis d'exercice à l'Ordre, puisque qu'ils auront commencé leurs études avant que la restructuration du programme de formation ne soit achevée.

avec un baccalauréat de 110 crédits, mais qu'on gonflait sans cesse sans pouvoir pour autant en augmenter le nombre de crédits. On ne comptabilisait donc plus toutes les activités pédagogiques. Il y avait vraiment un débordement de la matière. »

Nouveau programme, nouvelle pédagogie

La restructuration du programme a aussi entraîné des changements dans les méthodes pédagogiques. Les concepteurs du programme ont réduit considérablement la part de cours magistraux pour faire une plus grande place à des méthodes de pointe : apprentissage par problèmes (APP), pédagogie active, méthode des cas, et utilisation du portfolio électronique, des cartes conceptuelles, d'Internet et des laboratoires d'habilités cliniques.

« On utilise maintenant plusieurs méthodes pédagogiques très individualisées ou qui s'adressent à de très petits groupes, affirme M^{me} Gosselin. On connaît beaucoup mieux les étudiants aujourd'hui qu'à l'époque où on enseignait à des classes de 100 étudiants. Ça nous permet de détecter beaucoup plus vite les étudiants qui rencontrent certaines difficultés et de prendre des mesures de rattrapage dès la première année pour maintenir les étudiants à un niveau de réussite qui va leur permettre de passer plus facilement à la maîtrise. (...) On veut les amener à être de plus en plus autonomes dans leur apprentissage. On cherche à ce qu'ils développent un haut niveau d'autoapprentissage pour que, une fois en clinique, ils soient outillés pour poursuivre leur formation tout au long de leur vie professionnelle. »

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Notre directrice générale nous quitte après 11 années de bons et loyaux services

Françoise Rollin, erg.
PRÉSIDENTE

M^{me} Christiane-L. Charbonneau, notre directrice générale et secrétaire depuis 1998, a quitté ses fonctions en mars dernier. J'assurerai l'intérim à la direction générale, tandis que M^{me} Louise Tremblay, directrice des affaires externes et du développement de la profession, en fera de même au secrétariat.

M^{me} Charbonneau a été responsable pendant 11 années consécutives de l'administration des affaires courantes de l'Ordre ainsi que de la gestion de ses ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. Plus particulièrement, à titre de secrétaire, elle a assuré, en conformité avec le Code des professions, la cohésion et l'harmonisation des processus de protection du public et leur normativité vis-à-vis des lois et règlements.

Pendant ces 11 années, M^{me} Charbonneau a soit planifié soit dirigé plusieurs projets réalisés par l'Ordre ou y a été associée de très près. Voici les plus importants des dernières années.

- Organisation logistique des États généraux de la profession d'ergothérapeute
- Refonte du site Web de l'Ordre
- Développement d'une nouvelle base de données des membres

- Établissement d'indicateurs de performance pour un certain nombre d'activités
- Publication de documents de soutien au développement professionnel des ergothérapeutes (lignes directrices, guides, avis, etc.)
- Adoption des orientations et des lignes directrices en matière de formation continue
- Adoption de procédures et mise en œuvre de poursuites pénales par l'Ordre dans les cas d'usurpation du titre et de l'exercice illégal de la profession
- Adoption et révision par l'Ordre de nombreux règlements
- Mise en place de nouvelles règles applicables aux ordres professionnels en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels
- Développement d'instruments d'évaluation en inspection professionnelle

L'Ordre a fait beaucoup de chemin depuis l'arrivée en poste de M^{me} Charbonneau. Le bilan de sa contribution est très positif et nous la remercions pour ses efforts soutenus. Ses qualités personnelles et professionnelles ont grandement contribué, notamment, à la santé financière de l'Ordre. Nous lui souhaitons du succès dans ses projets à venir. À maints égards et avec raison, elle a sûrement le sentiment du devoir accompli.

Le Québec se démarque

Contrairement à de nombreuses universités nord-américaines, qui n'offrent qu'une maîtrise pour toute formation en ergothérapie, l'Université de Montréal a opté pour un continuum baccalauréat et maîtrise sur quatre ans et demi, comme d'autres universités québécoises.

« Le projet de maîtrise a commencé en 1998, relate la directrice du programme. À cette époque, la pratique de l'ergothérapie avait beaucoup changé. On se retrouvait

SOMMAIRE

VERS LA MAÎTRISE

Étudier à l'Université de Montréal 1

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Notre directrice générale nous quitte après 11 années de bons et loyaux services 1

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

Bilan du programme de formation continue 2008-2009 2

ÉCHOS DE L'ORDRE

Un mandat redéfini pour le comité d'admission 2

Bienvenue aux nouveaux membres 2

Félicitations aux lauréats 2008! 5

CARNET D'ADRESSE WEB

..... 3

ÉCHOS DES MEMBRES

Marie-José Durand, nouvelle titulaire de la Chaire de recherche en réadaptation au travail 4

La Presse publie un article sur les travaux d'Annie Rochette, erg. 4

LES ERGOTHÉRAPEUTE

ET LA RECHERCHE 4

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Dernières parutions 3

Dépôt du projet de loi dans le secteur de la santé mentale et des relations humaines 6

Programme Triporteurs et quadriporteurs ... 6

TRAVAUX DE L'ORDRE

Obtenir un permis ou s'inscrire au tableau plus de cinq ans après y avoir fait défaut

— De nouvelles procédures à suivre 3

De nombreux ergothérapeutes répondent à la consultation sur le processus d'inspection professionnelle 7

RESSOURCES EXPRESS

..... 7

ERRATUM

Avis de l'OEQ sur l'utilisation des couvertures proprioceptives 7

FORMATION CONTINUE

..... 8

Un mandat redéfini pour le comité d'admission

Comme nous le rapportions dans notre numéro de décembre 2008, le Code des professions a subi une importante mise à jour, dont la date d'entrée en vigueur est le 15 octobre 2008. Rappelons que l'objectif de cette modification est de rendre plus souples, efficaces et performants les mécanismes de protection du public.

Parmi les nouveautés du Code des professions, on trouve la possibilité pour le Conseil d'administration « de déléguer à un comité qu'il crée à cette fin le pouvoir de décider de toute demande présentée dans le cadre d'une candidature à l'exercice de la profession », en plus d'une série d'autres pouvoirs liés à l'obtention d'un permis de l'Ordre ou à l'inscription au tableau des membres (article 62.1).

Le 13 mars 2009, le Conseil d'administration a délégué au comité d'admission un certain nombre de ces pouvoirs décisionnels. Ainsi, il revient maintenant au comité d'assumer les responsabilités suivantes et de prendre les décisions appropriées en conformité avec la loi :

- procéder à l'analyse des demandes de permis,
- procéder à l'analyse des demandes de permis ou d'inscription au tableau des

membres lorsqu'un demandeur a fait l'objet d'une décision disciplinaire ou judiciaire rendue au Québec ou hors du Québec,

- évaluer la compétence des personnes qui demandent la délivrance d'un permis alors qu'elles satisfont aux conditions qui y sont prévues depuis un nombre d'années supérieur à celui prévu au Règlement sur les stages de perfectionnement des ergothérapeutes,
- évaluer la compétence des personnes qui demandent l'inscription au tableau de l'Ordre alors qu'elles sont titulaires d'un permis sans être inscrites au tableau depuis un nombre d'années supérieur à celui prévu au Règlement sur les stages de perfectionnement des ergothérapeutes.

Le comité d'admission détient également des responsabilités liées à l'application du Règlement sur les normes d'équivalence des diplômes et de la formation aux fins de la délivrance d'un permis par l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Le comité doit procéder à l'étude des demandes de reconnaissance d'équivalence des personnes ayant obtenu un diplôme à l'extérieur du Québec et émettre ses recommandations au Conseil d'admi-

nistration, qui prend la décision finale quant à la reconnaissance d'une telle équivalence. Il est à noter que cette procédure est sur le point d'être modifiée. En effet, au moment d'écrire cet article, l'Ordre s'attend à ce qu'une nouvelle version du Règlement soit adoptée et entre en vigueur d'ici les prochaines semaines. Le changement le plus important concerne la décision finale sur la reconnaissance de l'équivalence, qui devrait dorénavant être prise par le comité d'admission. Le candidat qui souhaite une révision de cette décision pourrait alors s'adresser au Conseil d'administration.

Ces nouvelles responsabilités exigent une révision complète des procédures encadrant les activités du comité d'admission. Depuis plusieurs mois, l'Ordre et le comité travaillent à leur définition et à leur application. Plusieurs séances de travail et de formation ont été tenues. Soulignons que cette révision

concorde avec la mise en place du nouveau processus d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger, un projet d'envergure dont nous vous avons parlé dans de précédents numéros.

Les travaux menés au cours de la dernière année permettent au comité d'admission d'assumer ses importantes responsabilités avec une plus grande rigueur et d'établir des procédures claires tout en facilitant la reconnaissance des compétences des candidats à la profession. Ces avancées importantes n'auraient pu être possibles sans le soutien financier du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et le dévouement de la coordonnatrice de l'admission, Guylaine Dufour, et des membres du comité, Nathalie Brisebois, Chantal Cloutier, Isabelle Coursol, Sylvie Harvey (membre jusqu'en octobre 2008), Nicole Julien et Simma Poznanski.

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

Bilan du programme de formation continue 2008-2009

L'année 2008-2009 de la coordination de la formation continue a été à l'image des années précédentes : une année fort remplie et pleine de défis renouvelés ! Plusieurs nouveaux ergothérapeutes se sont joints au comité de la formation continue. Le programme incluait 14 activités différentes, le plus grand nombre à ce jour, et, encore une fois, les ergothérapeutes de la majorité des régions du Québec ont pu bénéficier des formations offertes par l'Ordre. Par ailleurs, la

popularité des activités offertes demeure très forte. Près de 840 ergothérapeutes ont suivi l'une ou l'autre des 51 séances de formation. Leur niveau de satisfaction reste aussi élevé que par les années passées comme le démontre leur grande appréciation de la qualité des formateurs et du contenu des activités proposées.

Le programme 2009-2010 est déjà en cours. Inscrivez-vous sans plus tarder, car les places s'envolent rapidement.

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente ci-dessous les nouveaux ergothérapeutes qui joignent la profession. Nous les accueillons avec plaisir et fierté tout en leur souhaitant une carrière des plus florissantes !

Agnolon, Maria Carolina
Bonnard, Madeleine
Bourgon Besner, Catherine
Delisle, Vickie
Edwards, Skye
Faucher, Stéphanie
Freeman, Andrew
Herrera, Claudia

Lemay, Julie
Nicholson, Sally Anne
Noumair Léveillé, Muriel
Parayno, Jane F
Théoret, Nathalie
Wassmer, Laurence
Yousef, Peter

ERGOTHÉRAPIE
express
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél.: 514 844-5778 ou 1 800 265-5778
Télec.: 514 844-0478 ■ www.oeq.org

Rédaction : Richard Désormeau,
Jacques Gauthier, Diane Méthot,
Louise Tremblay

Graphisme : Mardigrafe

Tirage : 4200 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas que l'OEQ les approuve ni qu'il s'en porte garant.



PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

595 LANAUDIÈRE
REPENTIGNY, QC.
J6A 7N1

1-888-919-2555

www.tvrtechnologies.com
info@tvrtechnologies.com



**SPÉCIALISTE
EN ADAPTATION
DE VÉHICULES
ET REMORQUES
POUR PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE**

MEMBRE ACCRÉDITÉ



TRAVAUX DE L'ORDRE

Obtenir un permis ou s'inscrire au tableau plus de cinq ans après y avoir fait défaut – De nouvelles procédures à suivre

Comme nous le mentionnons dans l'article du présent numéro « Un mandat redéfini pour le comité d'admission », le Code des professions a subi d'importants changements, entrés en vigueur le 15 octobre 2008. Certains d'entre eux modifient la procédure applicable :

- aux personnes qui souhaitent obtenir un permis de l'Ordre plus de cinq ans après y avoir eu droit,
- aux personnes qui détiennent un permis et qui demandent à être inscrites au tableau des membres alors qu'elles ne l'ont pas été au cours des cinq années qui précèdent leur demande d'inscription.

Il est à noter que la période de cinq ans constitue le délai indiqué au Règlement sur

les stages de perfectionnement des ergothérapeutes. L'Ordre travaille actuellement à la révision de ce règlement. Le délai de cinq ans ainsi que l'ensemble des éléments inclus au règlement sont à l'étude et pourraient faire l'objet de modifications sous peu.

L'article 45.3 du Code des professions permet dorénavant aux ordres d'évaluer la compétence des personnes effectuant les demandes précitées avant de leur donner un permis ou de leur permettre de s'inscrire au tableau des membres. L'objectif de ce nouveau pouvoir discrétionnaire est de déterminer si une personne détient des connaissances et des habiletés équivalentes à celles des membres de l'Ordre avant de prendre une décision à leur égard.

Le 13 mars 2009, le Conseil d'administration a délégué au comité d'admission le pouvoir d'évaluer ces candidats à la profession et de prendre les décisions appropriées en conformité avec le Code des professions et le Règlement sur les stages de perfectionnement des ergothérapeutes. Les procédures applicables sont les suivantes.

1^{re} étape : Étude du dossier

Toute personne qui effectue une des deux demandes énoncées précédemment devra d'abord soumettre son dossier constitué des documents requis par l'Ordre et payer les frais d'étude du dossier. Le comité d'admission analysera la demande du candidat et

déterminera si une évaluation des compétences est requise ou si le candidat peut immédiatement obtenir un permis ou s'inscrire au tableau des membres.

2^e étape : Évaluation des compétences

Si une évaluation des compétences est jugée nécessaire, le candidat en sera informé. Les frais pour cette deuxième étape devront être payés par le candidat avant qu'elle ne soit entreprise. L'évaluation des compétences peut comprendre notamment une entrevue et des mises en situations. Une rencontre préliminaire est prévue pour préparer le candidat à l'évaluation.

Une fois l'évaluation des compétences et l'analyse du dossier terminées, le comité d'admission rendra une des décisions suivantes :

- permettre la délivrance du permis ou l'inscription au tableau des membres, sans condition;
- permettre la délivrance du permis et l'inscription au tableau mais limiter ou suspendre le droit d'exercer des activités professionnelles jusqu'à ce que le candidat ait complété avec succès un stage ou un cours de perfectionnement ou les deux à la fois. Lorsqu'un stage ou un cours de perfectionnement est imposé, les considérations du Règlement sur les stages de perfectionnement des ergothérapeutes s'appliquent, notamment celles relatives aux procédures du stage;
- refuser la délivrance du permis ou l'inscription au tableau à la personne dont les connaissances ou les habiletés ne sont pas équivalentes à celles des membres de l'Ordre.

Pour connaître la procédure détaillée et la liste des documents requis pour faire une demande d'étude de dossier, consultez le www.oeq.org/profession/revenir-pratique.fr.html.

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Dernières parutions

Rapport du comité d'implantation de l'INESSS

C'est le 19 février dernier que le président du Comité d'implantation de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS), M. Claude Castonguay, a déposé le rapport de son comité mandaté par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Le Comité propose que le nouvel institut ait pour mission de promouvoir l'excellence en améliorant la qualité des soins et des services et en favorisant l'utilisation efficace des ressources. L'Institut entend faire surgir une réelle culture de l'amélioration et de l'excellence. Une fois la loi constitutive entérinée, l'INESSS fusionnera le Conseil du médicament du Québec et l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé. Le rapport est disponible à l'adresse Web suivante : publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-716-01.pdf.

Deux rapports du Commissaire à la santé et au bien-être

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a déposé à l'Assemblée nationale le 8 avril dernier le *Rapport d'appréciation 2009 du Commissaire à la santé et au bien-être*. Le rapport se penche principalement sur la première ligne de soins. Il est constitué de quatre volumes qui correspondent chacun à une des quatre fonctions dont est investi le Commissaire : appréciation, consultation, information et recommandation.

Dans le rapport de sa *Consultation sur les enjeux éthiques du dépistage prénatal de la trisomie 21, ou syndrome de Down, au Québec* rendu public le 26 janvier dernier, le Commissaire recommande que toutes les femmes enceintes puissent passer un test de dépistage prénatal pour la trisomie 21 et être non seulement informées des résultats, mais aussi des conséquences d'un test positif et de la possibilité de poursuivre ou non leur grossesse. L'Ordre suit le dossier de près et a pris part à la consultation en émettant une série de commentaires relatifs aux implications éthiques et sociales d'un accès élargi au dépistage.

Les deux rapports sont disponibles à la section « Publications » du site Web du Commissaire, à l'adresse www.csbe.gouv.qc.ca.



**BOUTONS PANIQUE
SANS FIL SANS FRAIS MENSUEL**



Maintenant membre fournisseur de  Contactez-nous :
Téléphone (514) 984-0892
Sans frais 1-866-984-0892
ventes@bipbippanique.ca

Système de composition d'urgence dont tout le monde bénéficie

Personnes âgées
Déficience physique
Patients
Femmes enceintes
Centre de citoyens retraités
Hôpitaux
Et bien plus !



Idéal pour AVQ-AVD
Service communautaire
Maintien à domicile
Résidence pour personnes âgées
Réagir contre les invasions de domicile

VOTRE SÉCURITÉ
c'est notre priorité !

Renseignez-vous maintenant en ligne sur notre gamme complète de produits: www.bipbippanique.ca

* * * * * POSSIBILITÉ DE SUBVENTION * * * * *

CARNET D'ADRESSES WEB

IRDQP, mise en ligne d'un site Web LSQ

Afin de répondre aux besoins d'information des personnes sourdes utilisant la LSQ, l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec a créé un site présentant des vidéos sur des sujets d'intérêts liés notamment aux services de réadaptation offerts à cette clientèle.
www.irdpq.qc.ca

Source : *Réadaptation, Le bulletin des membres de l'AERDPQ*, n° 52, 7 avril 2009

Moteur de recherche sur la santé

Un moteur de recherche destiné aux professionnels des soins, de la santé et du secteur social est disponible au www.recherchesante.fr. Ce moteur comprend trois modules principaux, soit un moteur de recherche sur le Web soin-santé-social, un moteur de recherche sur les dépêches d'actualité et un annuaire des sites indexés.

Source : Communiqué – Moteur Recherche Santé, 2 février 2009

ÉCHOS DES MEMBRES

Marie-José Durand, nouvelle titulaire de la Chaire de recherche en réadaptation au travail

(Fondation J. Armand Bombardier et Pratt & Whitney Canada)

M^{me} Durand, ergothérapeute et professeure titulaire au département de réadaptation de l'Université de Sherbrooke, a été nommée le 1^{er} janvier 2009 titulaire de la Chaire de recherche en réadaptation au travail (Fondation J. Armand Bombardier et Pratt & Whitney Canada). Soulignons qu'elle est également la nouvelle directrice du Centre d'Action en Prévention et Réadaptation de l'Incapacité au Travail (CAPRIT), affilié au Centre de recherche de l'Hôpital Charles LeMoine ainsi qu'à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, comme nous l'avons rapporté dans notre précédent numéro, CAPRIT a obtenu le Prix du mérite 2008 décerné conjointement par l'Association canadienne des ergothérapeutes et l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Toutes nos félicitations à M^{me} Durand et au CAPRIT!



Remise du Prix du mérite 2008 au CAPRIT, décerné conjointement le 6 avril 2009 par l'Association canadienne des ergothérapeutes et l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Dans l'ordre habituel, Françoise Rollin, représentant l'OEQ, le Dr Patrick Loisel, représentant l'ACE.

La Presse publie un article sur les travaux d'Annie Rochette, erg.

Le 4 mars 2009, La Presse publiait un article résumant les résultats d'une recherche menée par Annie Rochette, ergothérapeute et professeure adjointe à l'École de réadaptation de l'Université de Montréal. Les résultats de ses travaux démontrent que les adultes vivant dans des familles conflictuelles, où existe notamment une ambiguïté à l'égard des rôles parentaux ou conjugaux, sont plus à risque de subir un accident cérébrovasculaire (ACV). Intitulé "Could stroke trigger be prevented by healthy family relationships?", l'article tiré de sa recherche fera l'objet d'une publication dans l'*International Journal of Rehabilitation Research*.

Source : Journal Forum de l'Université de Montréal (23 février 2009) et La Presse-Cyberpresse.ca (4 mars 2009)

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec tient à encourager la recherche ainsi que ses membres qui y consacrent temps et énergie. Faites-nous part de toute nouvelle qui mérite d'être soulignée dans cette rubrique, qu'il s'agisse d'une bourse ou de toute autre marque de reconnaissance liée à la recherche. Félicitations aux ergothérapeutes qui se sont distingués!

Boursiers	Organisme	Objet de recherche	Octroi
Marie-France Coutu Cochercheurs : France Légaré, Marie-José Durand, erg., Marc Corbière, Patrick Loisel	FRSQ (programme Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie)	Développement d'un programme de prise de décision partagée entre l'ergothérapeute et le travailleur ayant subi un accident causant un trouble musculosquelettique persistant	149 515 \$
Marie-José Durand, erg., Cochercheurs : Nicole Vézina, Patrick Loisel	FRSQ (programme Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie)	Élaboration d'un guide d'évaluation de la marge de manœuvre en situation de travail, pour une clientèle présentant des incapacités prolongées d'origine musculosquelettique	149 454 \$

Fabricant de matériel pour intégration sensorielle



Nouvelle création exclusive à Solution Sensée

LA CAMISOLE AMUSANTE

encore plus polyvalente que le gant de corps!



OFFRE DE LANCEMENT

Toutes grandeurs à

30.00 \$

Lyne Proulx • 450 427-3894
www.solutionsensee.com

Salle de montre sur rendez-vous seulement au 7612, Centrale • LaSalle, Qc H8P 1K9

NOUVEAU
PRODUIT

LES REMORQUES
JELANO

Pour le transport de quadriporteur



INNOVATION
ET FABRICATION
100%
QUÉBÉCOISE

Remorque 4'x6' entièrement automatisée

- porte-rampe à ouverture automatique
- treuil électrique
- 2 anneaux d'ancrage
- cale de roue
- roue de secours installée
- entrée 120V,
- convient à la majorité des modèles de quadriporteur
- poids de la remorque : 590 lbs
- peut être remorquée par tous modèles de véhicule

POUR NOUS JOINDRE

Les Remorques Jelano inc.

109 rue du Parc Industriel, Lanoraie J0K 1E0

Tél: 450 887-2715 • Fax: 450 887-2473

www.lesremorquesjelano.com • jcharnois@lesremorquesjelano.com



Félicitations aux lauréats 2008 !

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec est fier de présenter ses lauréats pour l'année 2008. Vous trouverez ici une brève présentation des ergothérapeutes primés ainsi que la raison d'être de chaque récompense. Pour en savoir plus à ce sujet, rendez-vous sur le www.oeq.org. Aucune remise officielle n'a encore eu lieu pour ces prix, à l'exception des prix de l'OEQ aux finissants de l'Université McGill et de l'Université de Montréal. Nos félicitations à ces ergothérapeutes dont le travail contribue à l'essor de la profession.

Mention d'excellence

La Mention d'excellence est décernée en collaboration avec La Capitale, assurances générales inc., à un ergothérapeute de plus de 15 ans d'expérience dont la carrière et les réalisations professionnelles progressent sous le signe de l'excellence. L'honneur de la Mention d'excellence 2008 va à **Susan Vincelli**, ergothérapeute. M^{me} Vincelli a contribué pendant 37 ans au rayonnement et à l'évolution de l'ergothérapie. Elle a fait preuve d'initiative et de créativité en participant à la création de la clinique d'évaluation de la conduite automobile du Centre de réadaptation Constance-Lethbridge ainsi qu'à celle de la clinique Parents Plus du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. M^{me} Vincelli a participé à plusieurs missions humanitaires à travers le monde, ce qui lui a permis de faire connaître la profession et de partager ses connaissances. Son professionnalisme et ses qualités humaines, reconnus par ses pairs, sont une source d'inspiration pour les personnes qu'elle côtoie.



Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne (doctorat)

La bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2008 (projet de doctorat) est décernée à **Véronique Provencher**, ergothérapeute, pour son projet intitulé *Influence du milieu d'évaluation (clinique vs domicile) sur la réalisation d'activités liées à la préparation de repas auprès de personnes âgées fragiles*. Ce travail est réalisé à l'intérieur du programme de doctorat en sciences biomédicales de l'Université de Montréal sous la direction des ergothérapeutes Louise Demers, Ph. D., et Isabelle Gélinas, Ph. D. Il a pour objectif principal de comparer la réalisation d'AVD (préparation de repas) entre les milieux d'évaluation familiaux et non familiaux (milieu hospitalier) et d'explorer l'influence d'autres facteurs (cognitifs, psychologiques et sociodémographiques) sur la réalisation de cette activité. Le projet se démarque par sa pertinence et son application sur la pratique de l'ergothérapie en mettant l'accent sur les effets de l'environnement sur les interventions effectuées en ergothérapie. Cette bourse est offerte en collaboration avec La Personnelle — Assurance de groupe auto et habitation à un ergothérapeute inscrit à un programme de 3^e cycle pour un projet de recherche en voie de réalisation présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie.



Prix Ginette-Théorêt



Le prix Ginette-Théorêt, offert en collaboration avec Serespro (Service de ressources professionnelles en réadaptation), vise à reconnaître un ou des ergothérapeutes du milieu clinique s'étant particulièrement distingués parmi leurs pairs au cours des deux dernières années. Le prix Ginette-Théorêt 2008 est décerné à **Josée Lemoignan**, ergothérapeute. M^{me} Lemoignan est impliquée depuis 15 ans auprès de la clientèle atteinte de sclérose latérale amyotrophique au Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal-Victoria). Elle a développé de nombreux partenariats avec les centres locaux de services communautaires et les centres de réadaptation afin d'améliorer l'accès à des services d'ergothérapie pour ces personnes. Elle s'implique régulièrement dans des projets dont le but est de mettre en place des interventions répondant aux besoins du client tout en se basant sur les preuves scientifiques. L'an dernier, M^{me} Lemoignan a également développé le rôle de l'ergothérapeute auprès de clients atteints de cancer et a effectué une revue de littérature sur les soins apportés par les aidants naturels. M^{me} Lemoignan fait preuve d'une grande générosité dans le partage de ses connaissances, ce qui fait d'elle une personne-ressource pour les ergothérapeutes et les autres professionnels qui la côtoient.

Prix Nicole-Ébacher

M^{me} **Claire Landry**, ergothérapeute, a remporté le prix Nicole-Ébacher 2008. L'Ordre souhaite ainsi souligner l'implication soutenue de M^{me} Landry en tant qu'inspectrice depuis presque 12 ans. Cet engagement implique de grandes responsabilités et démontre son intérêt pour la qualité de l'exercice de la profession. Sa rigueur et son objectivité ont grandement contribué au processus d'inspection. Son engagement, sa persévérance et son implication soutenue démontrent également son souci de partage dans le maintien et le développement des compétences des ergothérapeutes. Le prix Nicole-Ébacher est remis annuellement à un ergothérapeute qui s'est démarqué par son action bénévole lors des activités de l'OEQ. Ce prix comprend une bourse et un forfait détente de l'auberge La Montagne Coupée à Saint-Jean-de-Matha.



Mérite du CIQ



À la suite de la recommandation de l'OEQ, le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) a décerné un Mérite du CIQ 2008 à **Sylvie Scurti**, ergothérapeute. Les mérites du CIQ sont décernés sur recommandation des ordres professionnels et remis à l'un de leurs membres qui s'est distingué au service de sa profession et de son ordre professionnel. Depuis de nombreuses années, M^{me} Scurti apporte une contribution significative au sein de l'OEQ. De 1997 à 2008, elle a été membre du comité d'inspection professionnelle. Durant cette période, elle a contribué à différents projets, dont la mise en œuvre de deux refontes des méthodes et des outils d'évaluation des compétences des ergothérapeutes utilisés en inspection professionnelle, et à la formation des nouveaux membres de ce comité. De par son expertise auprès des personnes âgées, elle a aussi été sollicitée par l'Ordre pour participer à différents dossiers. Par ailleurs, M^{me} Scurti est également une personne-clé dans le développement de la profession. Depuis plus de 10 ans, elle enseigne au programme d'ergothérapie de l'Université de Montréal et ses qualités d'enseignante ont été plusieurs fois soulignées par le Mentor d'excellence en enseignement (obtenu à deux reprises) et le Prix d'excellence en enseignement des sciences de la santé.

Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne (maîtrise)



Mélanie Couture, ergothérapeute, obtient la bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2008 (projet de maîtrise) pour son projet intitulé *Développement d'un protocole d'entraînement visant à améliorer les fonctions perceptivo-cognitives pré-requises [sic] à la conduite automobile pour les gens ayant subi un accident vasculaire cérébral*. Ce travail est réalisé à l'intérieur du programme d'études de maîtrise en médecine expérimentale de l'Université Laval, en collaboration avec l'Université McGill, sous la direction des ergothérapeutes Claude Vincent, Ph. D., et Isabelle Gélinas, Ph. D. Il a pour objectif principal d'établir un protocole d'entraînement des capacités perceptivo-cognitives préalables à la conduite automobile pour une clientèle ayant subi un AVC. Ce projet se démarque des autres projets par sa pertinence et son applicabilité dans un domaine en rapide évolution en ergothérapie, la conduite automobile. Cette bourse est offerte à un ergothérapeute inscrit à un programme de 2^e cycle pour un projet de recherche en voie de réalisation présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

Prix de l'OEQ

Un Prix de l'OEQ est attribué depuis 1974 à chacun des finissants en ergothérapie des programmes universitaires québécois qui ont obtenu le meilleur résultat de leur cohorte pour l'ensemble de la formation clinique. Voici les trois étudiants dont l'excellence mérite d'être soulignée :



Prix de l'OEQ –
Université Laval :
Tania Doyle



Prix de l'OEQ –
Université de Montréal :
**Renée-Anne
Patenaude-Blais**



Prix de l'OEQ –
Université McGill :
Myriam Villeneuve

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Dépôt du projet de loi dans le secteur de la santé mentale et des relations humaines

En septembre dernier, nous vous avons informé que le dépôt à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 50 (PL 50) était reporté plus tard à l'automne 2008. Le déclenchement anticipé des élections en novembre 2008 a mis fin abruptement aux travaux parlementaires. Le 24 mars 2009, un nouveau projet de loi,


n° 21 (PL 21), a été déposé, en y intégrant des amendements apportés au PL 50 lors des travaux de la Commission parlementaire en mars 2008.

En fait, les activités réservées qui visaient les ergothérapeutes dans le PL 50 n'ont pas fait l'objet de modifications significatives dans ce nouveau PL 21. On

notera toutefois que, à la demande de l'OEQ, l'activité réservée aux travailleurs sociaux portant sur l'évaluation d'une personne dans le cadre des régimes de protection du majeur a été modifiée de manière à lui donner une portée plus restrictive en précisant qu'il s'agit de l'évaluation « psychosociale ». De plus, une nouvelle clause

interprétative, mise de l'avant par l'OEQ, indique que le droit d'exercer une activité professionnelle réservée ne doit pas être interprété comme une interdiction aux membres d'un ordre d'exercer les activités décrites dans leur champ d'exercice. Cette clause vise à baliser l'exercice des activités réservées dans le respect des compétences des professionnels visés par le PL 21. On peut citer à titre d'exemple ses effets sur l'exercice des activités réservées d'évaluation des troubles mentaux et d'évaluation des troubles neuropsychologiques. Les ergothérapeutes continueront de procéder aux différentes évaluations requises aux fins de l'évaluation des habiletés fonctionnelles d'une personne, qui constitue le cœur du champ d'exercice de la profession. Aucun lien de subordination entre les professionnels visés par le PL 21 n'est créé du fait de la réserve de certaines activités à certains d'entre eux.

Il est possible que le PL 21 soit adopté d'ici la fin de la session parlementaire en juin. Toutefois, du fait de ses nombreuses implications organisationnelles, son entrée en vigueur devrait se faire progressivement. Nous vous rappelons qu'il serait prématuré d'appliquer dans les milieux quelque mesure que ce soit découlant du projet de loi déposé. Après son adoption, avec ou sans amendement, l'Office des professions du Québec produira un guide explicatif général auquel les ordres professionnels concernés auront collaboré. En plus, l'OEQ produira un guide particulier à l'intention de ses membres, comme nous l'avons fait en 2004 après l'adoption du PL 90 visant le secteur de la santé physique. Nous suivons attentivement ce dossier et vous tiendrons informés de son évolution. À cette fin et d'ici la publication du prochain numéro d'*Ergothérapie express* en septembre, consultez régulièrement le site Web www.oeq.org.



Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFEDUC. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, permet la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

Formation d'excellence en ostéopathie


Le programme entier comprend 1200 heures. Chaque année d'étude comprend 25 jours de cours répartis en six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription le respect des critères établis par le Registre des ostéopathes du Québec. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez-nous au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au www.coq.org.

Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal
Le jeudi 21 mai 2009 et le lundi 24 août 2009 dans la salle 204 du Centre St-Pierre, 1212, rue Panet.

À Québec
Rencontre sur demande



VOUS AVEZ LES COMPÉTENCES, NOUS AVONS LES OPPORTUNITÉS !

SERESPRO, un allié indispensable dans vos démarches vers un emploi en réadaptation

Établi dans la grande région métropolitaine de Montréal et desservant principalement l'ensemble du territoire québécois.

SERESPRO maintient un contact continu avec un vaste réseau d'établissements en réadaptation.



SERESPRO offre :

- Rémunération supérieure au réseau de la santé
- Possibilités de bonus
- Primes d'embauche
- Remboursement de vos frais de déménagement
- Allocation pour de la formation (si applicable)
- Allocation pour un plan d'assurance (si applicable)

TEMPS PLEIN - TEMPS PARTIEL - PERMANENT

Nous recherchons des ergothérapeutes
Membres de l'OEQ

SERESPRO
Service de ressources professionnelles en réadaptation
www.serespro.com

5601 Bélanger, Mtl, H1T 1G3
Tél. : 514 256-5011 poste 227 ou 317
1 877 251-0060
ergo@serespro.com

Programme Triporteurs et quadriporteurs

Alain Côté
CONSEILLER AU PROGRAMME, MSSS,
SERVICE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

En vue du prochain processus d'homologation des triporteurs et des quadriporteurs, nous vous invitons à communiquer tout commentaire pertinent à propos de la gamme des appareils, des besoins de la clientèle ou des critères d'appréciation fonctionnels et techniques à Céline Dagenais, responsable du dossier à la Régie de l'assurance maladie du Québec, au 418 682-5103, poste 4483 ou à celine.dagenais@ramq.gouv.qc.ca. La date limite pour adresser vos commentaires est le 1^{er} juillet 2009.

RESSOURCES EXPRESS

Un programme d'évaluation de la conduite d'une moto

Le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge offre maintenant un programme d'évaluation de la conduite et d'adaptation des motocyclettes pour une clientèle ayant une déficience physique. Pour se renseigner sur ce programme : www.clethbridge.qc.ca.

Source : *Réadaptation, Le bulletin des membres de l'AERDPQ*, n° 51, 18 février 2009



Plan d'action national pour la prévention des blessures chez les conducteurs âgés

Le 26 février 2009, l'Association canadienne des ergothérapeutes lançait le *Plan d'action national pour la prévention des blessures chez les conducteurs âgés*, conjointement avec l'Université McGill et l'Agence de la santé publique du Canada. Le but du plan d'action est d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie complète visant à aider les aînés à conserver leur aptitude à la conduite automobile aussi longtemps que possible et leur permettre de participer aux activités qui donnent un sens et un but à leur vie. Pour en savoir plus : www.caot.ca.

Source : Communiqué de presse, 26 février 2009

Un guide sur l'accompagnement des personnes handicapées

Zone Loisir Montérégie propose *Le manuel de l'accompagnement*, un outil exhaustif de quelque 200 pages qui porte sur l'attitude à préconiser en tant qu'accompagnateur d'une personne handicapée. Il décrit les différentes déficiences ainsi que les problèmes de santé mentale, les techniques de déplacements sécuritaires et d'autres aspects de l'accompagnement. Pour plus de renseignements : www.zlm.qc.ca/pages/services.html.

Source : Communiqué, Zone Loisir Montérégie, 28 janvier 2009



Communiqué de la CSST au sujet du Règlement sur l'assistance médicale

Le 19 mars dernier, la Commission de la santé et de la sécurité du travail émettait un communiqué pour informer les ergothérapeutes des mesures mises en place pour assurer une application optimale du Règlement sur l'assistance médicale. On peut obtenir ce communiqué à la section « Actualités » du site Web de l'OEQ : www.oeq.org.

Une nouvelle brochure de l'Association des centres jeunesse du Québec

La brochure *Communiquer pour protéger les enfants – Quelles sont les règles entourant l'échange de renseignements confidentiels entre un centre jeunesse et un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux?* s'adresse aux intervenants des centres jeunesse et des autres établissements régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Elle propose un tour d'horizon des principes et des différentes règles entourant l'échange de renseignements confidentiels entre un centre jeunesse et un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux.

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-838-03.pdf>.

Source : *Réadaptation, Le bulletin des membres de l'AERDPQ*, n° 52, 7 avril 2009 et www.gouv.qc.ca [24 avril 2009]



Guide québécois des soins à domicile

Ce livre, écrit par Philippe Said et publié aux Éditions Goélette, fournit la liste des soins à domicile auxquels la population peut avoir accès dans chaque région du Québec. Ce document s'adresserait principalement aux personnes atteintes d'une maladie dégénérative, aux personnes souffrant d'un handicap moteur ou intellectuel et aux personnes âgées en perte d'autonomie.

www.editionsgoelette.com

Source : 7jours.canoe.ca, 11 mars 2009

Colloque provincial sur les lésions médullaires – Documentation disponible

Le 21 novembre 2008, le Centre d'expertise pour les personnes blessées médullaires de l'Est-du-Québec accueillait à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec la première édition du Colloque provincial sur les lésions médullaires. Cet événement proposait des conférences sur les réalités actuelles et les tendances en matière de soins aigus et de réadaptation de la moelle épinière. Le contenu des conférences et des documents de soutien clinique sont disponibles en ligne.

www.irdpq.qc.ca/evenements/colloquelm2008/documentation.htm

Source : *Réadapt_Veille, Le bulletin de veille informationnelle du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation*, 16 mars 2009



Un nouvel outil de promotion de la santé des aînés

Le Centre de santé et de services sociaux Cavendish, sous la direction de Manon Parisien, erg., vient de publier *Musclez vos méninges, un programme de promotion de la vitalité intellectuelle des aînés*. Il s'agit du guide d'animation d'un atelier de groupe de 10 rencontres destiné aux aînés qui vivent un vieillissement cognitif normal. M^{me} Parisien a collaboré au développement de plusieurs outils de promotion de la santé des aînés, notamment le programme PIED et *Mon arthrite, je m'en charge!* Pour en savoir plus : Danielle Guay, 514 484-7878, poste 1338, ou par courriel : danielle.guay.cvd@ssss.gouv.qc.ca.

Source : Manon Parisien, erg., agente de planification et de programmation, CSSS Cavendish, 16 mars 2009

TRAVAUX DE L'ORDRE

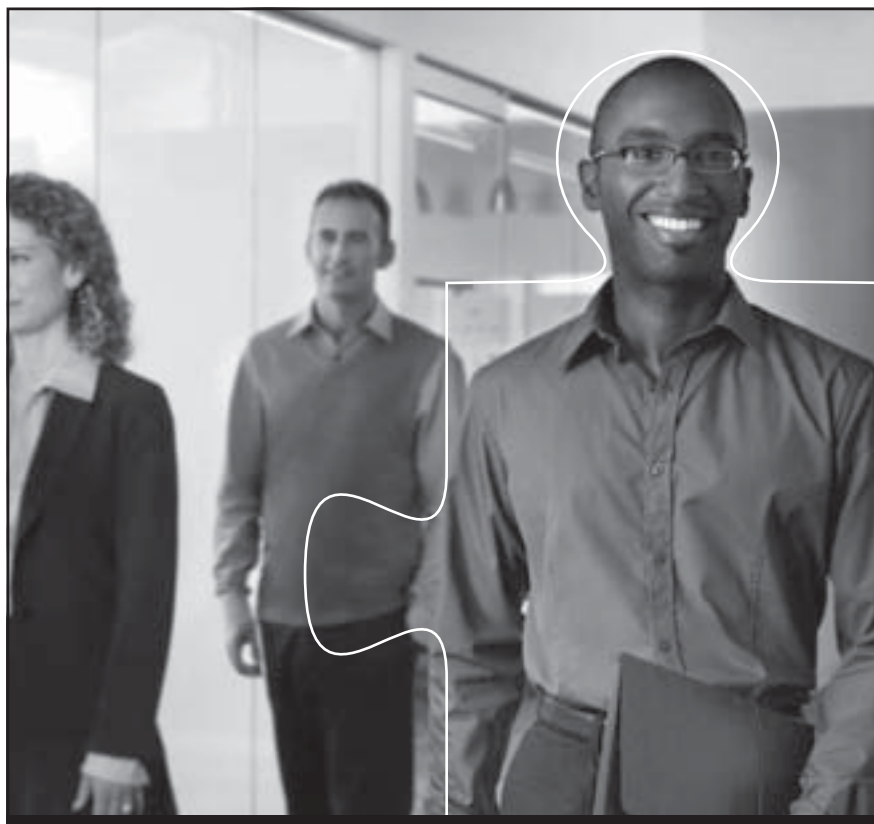
De nombreux ergothérapeutes répondent à la consultation sur le processus d'inspection professionnelle

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les ergothérapeutes qui ont retourné le questionnaire de recherche portant sur leur perception du processus d'inspection professionnelle. Deux cent quatre-vingt-cinq ergothérapeutes ont répondu à l'appel de l'Ordre, pour un impressionnant taux de réponse de près de 63%! Rappelons que les ergothérapeutes inspectés au cours des années 2006-2007 et 2007-2008 ont reçu en février 2009 un questionnaire les invitant à donner leur point de vue sur de multiples aspects du processus d'inspection. Les résultats sont en cours d'analyse. Surveillez nos prochains numéros pour connaître les conclusions de cette recherche.

ERRATUM

AVIS DE L'OEQ SUR L'UTILISATION DES COUVERTURES PROPRIOCEPTIVES

Une erreur s'est glissée dans le document *Avis de l'OEQ sur l'utilisation des couvertures proprioceptives* publié en décembre 2008. On y lit que le décès de l'enfant est survenu le 19 avril 2008. La date exacte est le 18 avril 2008. Nous présentons nos excuses à la famille et sommes désolés de tout inconfort qu'aurait pu causer cette erreur.



Votre groupe fait de vous
quelqu'un de privilégié



POUR VOTRE AUTO ET VOTRE HABITATION, PROFITEZ DES PRIVILÈGES
QUE VOUS OFFRE UN ASSUREUR D'EXCEPTION

VALEUR À NEUF 5 ANS

Grâce au partenariat entre La Personnelle et l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, vous avez droit à une assurance de groupe auto et habitation qui inclut des tarifs préférentiels et des avantages tels que la **garantie Valeur à neuf 5 ans** pour votre auto.

Demandez une soumission :

1 888 GROUPES

(1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7)

lapersonnelle.com/oeq



FORMATION CONTINUE

Programme de formation continue de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Tous les détails figurent dans le programme de formation continue 2009-2010 de l'OEQ, disponible au www.oeq.org. On y trouve aussi le formulaire d'inscription, à faire parvenir à l'OEQ (accompagné du paiement), au 2021, avenue Union, bureau 920, Montréal (Québec), H3A 2S9.

Renseignements supplémentaires : Danielle Cloutier, 514 844-5778, p. 250; cloutierd@oeq.org.

Calendrier des activités données entre le 1^{er} septembre 2009 et le 1^{er} janvier 2010

Trouver et utiliser des données probantes dans sa pratique	20 octobre 2009 - Longueuil
Mise à jour sur les modèles théoriques pour l'évolution de sa pratique (santé physique)	17 septembre et 15 octobre 2009 - Québec
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction <i>Aussi disponible sur demande</i>	3 septembre et 22 octobre 2009 - Québec 8 octobre et 19 novembre 2009 - Montréal 5 novembre et 10 décembre 2009 - Québec
<i>Groupe ouvert uniquement aux ergothérapeutes travaillant en CLSC</i>	10 septembre et 15 octobre 2009 - Montréal
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction Niveau avancé <i>Aussi disponible sur demande</i>	12 novembre 2009 - Québec
Prévention et traitement des ulcères de pression <i>Aussi disponible sur demande</i>	21 septembre et 2 novembre 2009 - Montréal 19 octobre et 23 novembre 2009 - Québec
Optimiser l'autonomie des personnes âgées atteintes de déficits cognitifs <i>Aussi disponible sur demande</i>	13 octobre et 10 novembre 2009 - Québec
Pratique professionnelle : environnement légal et déontologique <i>Aussi disponible sur demande</i>	5 et 6 octobre 2009 - Québec 16 et 17 novembre 2009 - Montréal
Gestion des mesures de contrôle (contention physique) <i>Aussi disponible sur demande</i>	14 septembre et 26 octobre 2009 - Montréal 28 septembre et 9 novembre 2009 - Québec
Intervention de l'ergothérapeute auprès de personnes adultes ou âgées présentant des difficultés à s'alimenter <i>Aussi disponible sur demande</i>	1 ^{er} et 2 octobre 2009 - Montréal

ERRATUM

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE 2009-2010

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le programme de formation continue 2009-2010 de l'OEQ. Le coût de la formation « Raisonement clinique et cadre réglementaire pour l'évaluation et l'intervention en aménagement domiciliaire » devrait se lire comme suit :

500 \$ + 25 \$ (TPS) + 39,38 \$ (TVQ) = **564,38 \$**

Activités offertes par d'autres organismes

THÈME	L'APPROCHE D'INTÉGRATION SENSORIELLE UTILISÉE EN RÉADAPTATION : IMPACT SUR LES HABITUDES DE VIE Optionnel 8^e journée : impact des troubles sensoriels sur l'alimentation
Organisme	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie
Dates et lieu	17 et 18 septembre, 21, 22 et 23 octobre, 25 et 26 novembre et la journée optionnelle, 27 novembre 2009; Montréal
Renseignements	tél. : 514 235-5088; mj.tessier@videotron.ca
THÈME	USING THE THERAPY BALL TO TREAT THE PEDIATRIC CLIENT
Organisme	Formations E.P.A.T.
Dates et lieu	5 et 6 novembre 2009; Montréal
Renseignements	tél. : 450 449-4492, p. 205; info@formationsepat.com ; www.formationsepat.com
THÈME	40^e CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ERGONOMIE (ACE) « Penser et agir avec l'ergonomie »
Organismes	Association canadienne d'ergonomie en collaboration avec l'Université Laval
Dates et lieu	14 au 17 septembre 2009; Québec
Renseignements	Véronique Barret; tél. : 418 656-2131, p. 8677; www.ace-ergocanada.ca
THÈME	LES 30 ANS DU TRANSPORT ADAPTÉ AU QUÉBEC : POUR UNE RÉFLEXION ORIENTÉE VERS L'AVENIR
Organisme	Alliance des Regroupements des Usagers du Transport Adapté du Québec
Dates et lieu	15, 16 et 17 septembre 2009; Victoriaville
Renseignements	Rosanne Couture; tél. : 514 276-1049; arutaq@bellnet.ca
THÈME	4^e CONGRÈS CANADIEN POUR LA RECHERCHE SUR LA SANTÉ MENTALE ET LA TOXICOMANIE EN MILIEU DE TRAVAIL « Nous pouvons y arriver ! Des interventions éprouvées pour améliorer la santé mentale au travail »
Organismes	Collaboration : Centre de toxicomanie et santé mentale et CIHR
Dates et lieu	28 au 30 octobre 2009; Toronto
Renseignements	www.repcamh.org
THÈME	8^e CONGRÈS QUÉBÉCOIS DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE « Innovations partagées : la réadaptation en haute définition »
Organisme	Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
Dates et lieu	29 et 30 octobre 2009; Saint-Hyacinthe
Renseignements	www.aerdpq.org
THÈME	COLLOQUE DES CONSEILS MULTIDISCIPLINAIRES DU QUÉBEC 7^e ÉDITION « Le CM au service de la qualité »
Organismes	Les Conseils multidisciplinaires du Québec
Dates et lieu	5 et 6 novembre 2009; Lévis
Renseignements	www.hdl.qc.ca
THÈME	CONFÉRENCE « L'ergothérapeute en soins aigus »
Organisme	Hôpital d'Ottawa
Dates et lieu	19 et 20 novembre 2009; Ottawa
Renseignements	www.ottawahospital.on.ca

La publication de l'information de cette page ne signifie pas que l'Ordre approuve les formations annoncées, ni qu'il s'en porte garant. Pour plus de renseignements sur ces activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui offre la formation.

Consultez le site Web de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, www.oeq.org, à la page « Formation continue » de la section réservée aux membres afin d'obtenir la liste plus complète et le calendrier mis à jour hebdomadairement. Vous y retrouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de 2^e et de 3^e cycles les plus pertinents à la profession.



FDMT Entreprises

2211 de la Métropole
Longueuil, Qc J4G 1S5
Téléphone : 450-321-5500
Sans frais : 1-866-465-0559
Télécopieur : 450-321-5503

Salle de montre :
lundi au vendredi de 9h à 16h

www.fdm.ca

Solutions et outils sensoriels

Jeux et jouets éducatifs
Matériel d'apprentissage

Intégration sensorielle — Enfance exceptionnelle

Ted, autisme, syndrome d'Asperger, TDA(H)
hyperactivité, dyspraxie, dysphasie...

